

ABONNEMENT

Saumur
En un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au Bureau du Journal,
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photo-
graphie, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT
UN TRÈS JOLI PORTRAIT PEINT À L'HUILE, d'une
grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10
francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la
prime gratuite, les portraits 12 c. sur 19 c., d'une
valeur artistique hors ligne, pour cinq francs, tête
de 1 cent. 22 sur 26, tête de 6 cent., huit francs; 27 sur
22, tête de 8 cent., douze francs. Pour ces dernières gran-
deurs, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un
artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans di-
verses Expositions, une réelle notoriété par son talent de
peintre.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré
immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance.

Monis de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les
indiquations qui y sont contenues et à l'adresser, avec leur
photographie et la bande du journal, à M. A. GRECARD,
artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris,
qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois se-
maines, contre le remboursement de 1 franc pour tous
frais de port et d'emballage.

M. A. Grenard tient, en outre, à la disposition de nos
abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est
indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge
de l'abonné serait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la
prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de por-
traits et de cadres.

SAUMUR, 20 AOUT

INFORMATIONS

LA DÉMISSION DE M. HERBETTE

On assure que M. Herbette, très ému par
les dénonciations catégoriques dont il est
l'objet, aurait envoyé au garde des sceaux sa
démission de conseiller d'Etat.

NOUVEAUX ACTES D'APAISEMENT

Nous croyons savoir que M. Carnot, aussitôt
son retour de Fontainebleau, approuvera, sur
la proposition du ministre de l'intérieur, une
mesure tendant à enlever sur les monuments
publiques de Paris et de toute la France les em-
blèmes appartenant aux régimes passés:
aigles, fleurs de lys, couronnes, lettres, etc.

En supprimant ainsi tous les souvenirs de
l'histoire de France, les républicains espèrent
sans doute que la postérité reconnaissante ou-
bliera nos vieux titres de gloire pour ne se rap-
peler que les pygmées de cette triste et écœur-
ante fin de siècle.

AUX MAINS DE L'ÉTAT

De malheureuses filles, tombées à la Fouil-
leuse aux mains de l'Etat, pour être réformées,
étaient soumises par ce maître impitoyable,
sous peine de torture, à des travaux tout à fait
au-dessus des forces. Il fallait faire rendre
telle somme à ces enfants, fussent-elles en péril.
Six chemises faites le soir par chaque fillette,
ou la camisole de force.

L'opinion ne prend guère souci des victi-
mes, quand le bourreau c'est l'Etat, tandis
que l'on se préoccupe avec anxiété des heures
de travail dans les couvents, et de savoir si
une enfant n'a pas fait de la couture avant
douze ans.

Toutes les tyrannies seront toujours admises
de la part de l'Etat, et d'ailleurs, on ne par-

viendra aux poursuites comme à la Fouilleuse,
qu'avec de longues et immenses difficultés,
des fins de non recevoir, et on dispersera au
besoin les victimes dans les prisons lointaines,
afin qu'on ne puisse plus les trouver.

Les Missions catholiques de Lyon publient
une lettre de M^r Hirth au cardinal Lavigerie,
confirmant les révoltantes nouvelles des mas-
sacres de l'Ouganda et y ajoutant d'horribles
détails.

LES MANŒUVRES ALLEMANDES SUR LA FRONTIÈRE

Tout se prépare à Metz pour donner aux
grandes manœuvres du 8^e corps allemand,
contre le 16^e, un caractère tout particulier de
démonstration militaire à proximité de la nou-
velle frontière que nous ont imposées les dé-
faites de 1870.

L'empereur d'Allemagne aura près de lui le
roi de Saxe, et leur présence simultanée réu-
nira, sur les bords de la Moselle française, les
chefs des deux grandes armées, qui, en cas de
guerre sur les deux fronts de l'est et de l'ouest,
opéreront contre la Russie et contre la France.
Chacun d'eux sera suivi de son chef d'état-
major.

L'ABUS DES SPORTS

La mode des sports athlétiques et de l'entraî-
nement à outrance est aujourd'hui à son apo-
gée en France. On ne parle, en matière d'édu-
cation, que de développer les forces de l'enfant
et de l'adolescent par des exercices physiques
qu'on emprunte tantôt aux nations voisines,
tantôt même à l'antiquité.

Le principe en lui-même serait bon si on
l'appliquait avec mesure et discernement, mais
d'ordinaire on force la note. Ainsi, quand on
veut introduire parmi les jeux scolaires le
football importé d'Angleterre, on oublie trop
que, dans ce pays, les statistiques ont établi
actuellement comme le résultat le plus appré-
ciable un nombre énorme de jambes cassées,
de bras cassés, de côtes enfoncées et d'infir-
mités incurables, à ce point que cet exercice
avait été anciennement interdit par ordonnance
de la reine Elisabeth.

Les courses à pied et en vélocipède ont éga-
lement leur utilité, mais toujours sous cette
réserve qu'on ne dépassera pas certaines li-
mites raisonnables et qu'on n'éreintera pas
ceux qu'il s'agit de fortifier.

Une dépêche de Bretagne nous signalait ces
jours-ci un de ces abus contre lesquels il
serait temps de réagir. La voici dans son laco-
nisme assez expressif:

« La Société de gymnastique « les Enfants
de Lorient » avait organisé dimanche une
course de Lorient à Quimperlé et retour. Le
parcours, soit 42 kilomètres environ, a été
fait au pas gymnastique, par une chaleur
accablante.

» Le gagnant est tombé mort après avoir ab-
sorbé un verre d'une boisson rafraichissante.

» Les autres coureurs sont d'ailleurs arrivés
dans un état de fatigue extrême. »

Le *Matin* a reçu de Bayonne un autre télé-
gramme: nouvelle catastrophe. La voici éga-
lement

« Dans la course à pied de 100 kilomètres
à travers le pays basque, organisée ici, le pre-
mier coureur a fait le trajet en onze heures.

» Cette épreuve a malheureusement eu des
conséquences funestes: trois des coureurs
sont morts et de nombreux autres sont tombés
malades par excès de fatigue ou insolation.

S'il s'agissait d'animaux, la Société protec-
trice élèverait les plus légitimes réclamations.
Quand ce sont des jeunes hommes qu'on sur-
mène ainsi, l'application de la loi Grammont,
au moins par extension, devient une impé-
rieuse nécessité.

LE CHOLÉRA AU HAVRE

Le nombre des cas de choléra s'élève à 12
par jour au Havre; on compte déjà trois
morts.

LA CHALEUR

Jeudi, à Paris, on a encore enregistré 36 de-
grés à l'ombre. De nouvelles insolutions sont
signalées, dont une mortelle.

Une centaine de bœufs et 300 porcs ont été
trouvés morts asphyxiés ou frappés de conges-
tion dans les wagons à l'arrivée au marché de
la Villette.

Hier, le temps s'est légèrement rafraichi; à
Paris, le ciel était couvert; quelques gouttes
de pluie sont tombées.

Les ateliers de la fonderie de canons de
Bourges ont été fermés jeudi, à cause de la
chaleur.

NOUVELLES MILITAIRES

LES VACANCES A SAINT-CYR

Les vacances, à Saint-Cyr, commenceront le
23 août pour les anciens; les nouveaux ne se-
ront libérés que le 26.

Avant le départ, il sera procédé au baptême
solenne de la promotion. On parle de lui don-
ner le nom de promotion de Valmy, en l'hon-
neur du centenaire de la fameuse bataille.

Au cours des manœuvres de cavalerie qui
auront lieu en septembre au camp de Châlons,
l'anniversaire de la victoire de Valmy sera cé-
lébré avec un éclat inaccoutumé.

Le général Loizillon prendra le commande-
ment des 3^e et 4^e divisions de cavalerie et les
fera défiler devant le monument commémo-
ratif.

Cette participation de la cavalerie à la célé-
bration du centenaire de Valmy a été notifiée
par le commandant du 1^{er} corps d'armée au
général Lafouge, commandant la 3^e division à
Châlons, et au général d'Orcet, commandant la
4^e division à Sedan.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 août 1892.

Après deux jours d'hésitation, le marché re-
prend un peu plus d'animation quoique les
transactions laissent beaucoup à désirer encore.
On compte toujours sur le coupon du 3 0/0
ancien pour enlever le cours de 100 fr. dans
les premiers jours de septembre.

Le 3 0/0 reste à 99.85 et le 4 1/2 à 105.50.
La Rente Italienne se maintient sans réaction

à 92 fr. La plus-value du rendement de cer-
tains impôts en juillet indique une certaine
amélioration économique en Italie. L'Exté-
rieure cote 64 3/8. Les Fonds Russes sont
offerts, le Nouveau à 78.40 et l'Orient à 68.20.

L'action de la Banque de France par suite de
demandes au comptant se rapproche du cours
de 4,200. La Banque de Paris conserve le
cours de 660.

Le Crédit Foncier, beaucoup moins attaqué,
reste en bonne tendance à 4,112 fr.

La Société générale s'avance à 476 au
comptant. La progression de son cours est
due à l'augmentation progressive des béné-
fices qui se chiffrent par 2,312,134 fr. pour le
premier semestre tous frais déduits.

Le Crédit Lyonnais reste en progrès marqué
à 807. L'importance des sommes qu'on lui
verse en comptes courants et qui atteignent
un total de 860 millions, assurent, par un ren-
dement supérieur à l'intérêt servi aux dépôts,
un dividende au moins aussi élevé que pour
1891.

Les Chemins Economiques cotent 445.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

COURSES AU TROT

Les courses qui auront lieu demain dimanche
à Saumur promettent d'être brillantes.

La température s'est modifiée à souhait et
permettra aux amateurs de se rendre sur
l'hippodrome de Varrains, sans redouter l'in-
solation, ni même la chaleur.

La piste sera excellente par suite des fortes
averses qui l'ont arrosée.

Chambre Consultative des Arts et Manufactures de l'Arrondissement de Saumur

Séance du 16 août 1892

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze, le
mardi seize août, à huit heures et demie du soir,
la Chambre Consultative des Arts et Manufac-
tures s'est réunie à l'Hôtel de Ville, salle ordi-
naire de ses séances.

Etaient présents: MM. Vinsonneau, vice-
président; Sabatier; Mignon, Bourguignon,
Achille Girard, secrétaire.

M. Vinsonneau, vice-président, ouvre la
séance.

Sur la proposition de son vice-président,
M. Vinsonneau, la Chambre consultative,
réunie d'urgence, est appelée à délibérer sur
la question d'un chemin de fer d'intérêt local
à voie d'un mètre que le Conseil général des
Deux-Sèvres vient de concéder dans sa der-
nière réunion.

Ce projet comporte la réunion de la ville de
Parthenay à Montreuil-Bellay en passant par
Noirterre, Noirlieu, Argenton-Château, Bouillé-
Loret et enfin comme point terminus Mon-
treuil-Bellay.

Nous avons, en Maine-et-Loire, la concession
d'une ligne également à voie d'un mètre devant
relier Saumur à Cholet en desservant les com-
munes de Distré, le Coudray-Macouard, Cour-
champs, etc., et venant traverser la ligne de
Montreuil-Bellay à Angers, à peu près vers la
gare de Bauge-les-Verchers, pour continuer
vers Nueil-sous-Passavant, Vihiers et enfin
Cholet.

La Chambre constate que si le chemin de fer de Parthenay à Argenton-Château vient aboutir à Montreuil-Bellay, les services qu'il rendra à Saumur et aux localités qu'il traversera seront de peu d'importance étant donné la largeur spéciale de sa voie; tandis que s'il vient se souder directement sur notre ligne Saumur-Cholet qui aura la même voie, il sera plus facile d'établir une correspondance régulière des trains. Ce qui ramènera à Saumur les relations commerciales que lui ont fait perdre les grandes lignes, dans cette partie des Deux-Sèvres.

Une autre considération, non moins importante, milite en faveur de la jonction directe de ces chemins de fer départementaux à voie d'un mètre, ce sont les inévitables transbordements que devront subir les marchandises en petite vitesse, si l'on emprunte pour leur réunion une partie de voie plus large. En effet, si l'on suppose des marchandises expédiées d'Argenton-Château à destination de Vihiers et que, suivant le projet, ces marchandises passent par Montreuil-Bellay, on devra les changer de wagon en cette gare, puis les transporter jusqu'au croisement des lignes de Montreuil à Angers et de Saumur à Cholet pour opérer encore un nouveau changement de wagon. Ces transbordements retarderont la livraison et augmentent d'une manière sensible les frais de transport.

Il arrivera, devant de telles difficultés, que les expéditeurs, quand ils le pourront, se serviront des grandes voies ferrées pour supprimer ces retards et ces frais inévitables, et qu'en voulant favoriser des populations déshéritées jusqu'alors de toute communication rapide, on aura établi à grands frais une voie ferrée qui ne fera aucun trafic.

Si, d'un autre côté, on envisage les frais d'établissement d'une voie de jonction, incombant au département de Maine-et-Loire, il suffira de jeter un coup d'œil sur la carte, pour comprendre que ces frais ne seront pas sensiblement augmentés, en faisant cette jonction vers la gare de Baugé-les-Verchers au lieu de l'établir à Montreuil-Bellay comme l'indique le projet.

Il y aura au contraire un avantage énorme à notre avis, ce sera de desservir plus pratiquement les communes du Puy-Notre-Dame et du Vaudelnay dont la gare commune (sur la ligne de Montreuil-Bellay à Angers) est située à une distance d'au moins quinze cents mètres de la plus rapprochée de ces deux localités.

Devant ces considérations de la plus haute importance,

La Chambre consultative, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, le vœu suivant :

« Que le chemin de fer à voie étroite du département des Deux-Sèvres venant de Parthenay à Argenton-Château et se dirigeant sur Maine-et-Loire en passant par Baillé-Lo-

ret, ait son point de jonction directement sur la ligne (même voie) de Saumur à Cholet, vers la gare de Baugé-les-Verchers, et desserve ainsi le Puy-Notre-Dame et le Vaudelnay-Rillé. »

La Chambre consultative espère que ce vœu, appuyé par M. le Préfet de Maine-et-Loire, près le Conseil général, à sa première session, sera pris en considération et que la conclusion la plus prompte lui sera donnée.

Le Secrétaire de la Chambre est chargé de transmettre sans retard la copie de la présente délibération à M. le Préfet de Maine-et-Loire et de réclamer l'appui de son autorité.

Le Secrétaire, ACHILLE GIRARD.

LA CONSOMMATION ANNUELLE DU VIN ET DE L'ALCOOL

En vue de la discussion prochaine sur la réforme de l'impôt des boissons, l'administration des contributions indirectes a fait un travail sur la consommation annuelle des boissons en France.

A Angers, on a constaté que chaque habitant boit chaque année 127 litres de vin et 66 litres d'alcool.

Parmi les villes dont la population dépasse 30,000 âmes, et qui sont au nombre de 43, Angers tient le 23^e rang, avec Nantes, pour la consommation du vin. Pour la consommation de l'alcool, la ville d'Angers n'arrive que la 26^e, en égalité avec Nantes et Saint-Etienne.

Les Angevins, malgré leurs crus tant réputés, sont donc loin d'être les plus forts buveurs de France.

C'est à Saint-Etienne que l'on boit le plus de vin. Chaque habitant en consomme 239 litres par an.

C'est au contraire Rouen qui vient en première ligne pour la consommation de l'alcool : 172 litres par habitant !

LA TEMPÉRATURE

Hier, la pluie n'a presque pas cessé. Tout le jour le ciel est resté très sombre. A 8 heures du soir, une ondée torrentielle a transformé nos rues en lacs ou torrents. Puis les nuages se sont dissipés et les étoiles ont brillé.

Le thermomètre ne marquait plus que 22 degrés; ce matin, 12 seulement. Cet abaissement de température doit tenir à un violent orage qui a éclaté l'avant-dernière nuit sur Bordeaux.

On écrit de cette ville, 19 août :

« La chaleur accablante de ces derniers jours a pris fin cette nuit, un peu avant minuit. Des éclairs sillonnaient le ciel, suivis de coups de tonnerre, et accompagnés d'une pluie abondante.

» L'orage a duré jusqu'à 5 heures du matin. »

Manœuvres de brigade

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nos deux régiments d'infanterie viennent de rentrer des manœuvres de brigade, effectuées pendant les trois journées les plus chaudes de ce terrible été. — Le thermomètre a marqué de 35 à 41 degrés, en permanence et à l'ombre, soit de 45 à 50 degrés au soleil. Un vent brûlant, comme le sirocco d'Afrique, a rendu la chaleur plus insupportable encore.

» Des accidents étaient à craindre et ils se sont produits.

» Malgré la sage précaution prise de laisser à la caserne une vingtaine d'hommes, les moins forts, par compagnie, il y a eu des cas d'insolation, en assez grand nombre, dès la première marche. — La seconde journée n'a pas été plus douce pour nos bons et braves fantassins qui ont encore semé, sur les routes, de nombreux malades, dont une vingtaine, et plus peut-être, étaient atteints d'insolation. Quelques-uns sont gravement frappés et mortellement peut-être.

» On a pu heureusement renvoyer à Tours, par la voie ferrée et après chaque journée, tous les hommes malades ou épuisés par la fatigue et la chaleur, au nombre de 150 environ.

» On est heureux de signaler la prévoyance et la bonté des villageois qui sont venus apporter, sur le bord des chemins, de l'eau et du vin que nos soldats buvaient au passage, sans arrêter leur marche.

» Les manœuvres sont prescrites par le ministre de la guerre et la date de leur exécution concertée avec les généraux commandant les corps d'armée. Nul ne pouvait prévoir la température insolite qui a régné à cette date.

» Mais la première journée de marche a été tellement pénible et les cas d'insolation et d'épuisement si fréquents, que la prudence et l'humanité commandaient, semble-t-il, de modifier les ordres, soit en faisant rentrer les troupes, soit en allégeant sensiblement le programme des manœuvres.

» Devant l'ennemi, les nécessités s'imposent et le sacrifice de la vie est accepté par tous avec une héroïque simplicité.

» Mais, pour le simulacre et la préparation de la guerre, on doit être ménager des forces et de la santé de nos soldats qu'on semble surmener partout en France.

Certainement, il est utile et nécessaire de les « entraîner » par des marches et des exercices fréquents et progressifs. Mais, il serait bon de ne pas confondre « entraîner » avec « éreinter ». Or, on peut dire, sans exagération aucune, que nos régiments de Tours sont actuellement « éreintés ».

» Un officier en retraite. »

TOURS. — *L'arrivée des troupes.* — C'est jeudi soir, vers cinq heures, que le 32^e et le 66^e de ligne sont arrivés à Tours, retour des manœuvres. Le défilé dans la rue Royale a été marqué par un accident. Un soldat du 66^e de ligne s'est affaissé tout à coup, en face de l'Hôtel Balzac.

Après les premiers soins, les majors ordonnèrent le renvoi immédiat du malheureux à l'Hôpital.

On nous assure que le pauvre soldat vient d'y mourir.

LA FLÈCHE. — *Comice agricole.* — A l'occasion du Comice agricole, la municipalité de La Flèche a organisé pour demain dimanche 21 et lundi 22 août de grandes fêtes publiques qui ne manqueront pas d'attirer une foule nombreuse de visiteurs.

INCENDIE D'UN CHATEAU

Le château de la Louvellerie, situé à trois kilomètres d'Ernée (Mayenne), appartenant à M. le comte Arthur de Hercé, vient d'être détruit de fond en comble par un incendie. Voici dans quelles circonstances :

Mercredi soir, M. le comte de Hercé recevait à dîner un certain nombre de parents et d'amis. Après le dîner, les invités étaient allés prendre l'air dans les jardins et venaient de rentrer au château, lorsqu'on vint les prévenir que le feu s'était déclaré dans un salon voisin et gagnait rapidement. Tous se précipitèrent pour sortir, mais le vestibule était déjà rempli d'une épaisse fumée et ont dû avoir recours à un escalier de service.

Il était alors neuf heures et demie.

M. le comte Arthur de Hercé voulut monter à sa chambre pour y prendre des papiers importants et des objets précieux, mais il ne put y parvenir, les flammes ayant déjà gagné le haut de l'escalier. Pendant ce temps, on put enlever quelques pièces d'argenterie de la salle à manger.

L'alarme ayant été donnée à Ernée, les pompiers se réunirent et accoururent sur le lieu du sinistre, mais leurs efforts ne purent que protéger les bâtiments de service.

Le château a été complètement consumé : les murs seuls restent debout.

Les pertes sont considérables. — Elles sont, au moins en partie, couvertes par une assurance.

Tout le mobilier a été détruit. Les invités ont perdu les vêtements qu'en arrivant ils avaient déposés dans le vestibule.

On a découvert le coffre-fort parmi les décombres. Un calice qui y était renfermé a été retrouvé en lingot.

On ignore la cause du sinistre; on croit cependant que le feu a été mis aux tentures par les lampes allumées dans le grand salon.

LE CRIME DES BRUYÈRES

PAR JEAN RIVAL

XXV

Il était encore immobile à la même place, lorsque le jardinier, qui s'était tenu discrètement à distance, et n'avait jamais assisté à cette scène, s'approcha pour prendre ses ordres.

— Ah ! c'est vous, fit le jeune homme d'un air distrait. Où en étions-nous tout à l'heure ? Je ne sais plus...

— Nous parlions des rosiers à greffer, quand la fiancée de monsieur le comte est venue, répondit l'homme.

— Ma fiancée ! répéta Maurice ; vous êtes fou, Baptiste ! Ma fiancée est loin d'ici.

— Faites excuse, monsieur le comte, je viens de la voir.

— Allons donc ! Où cela ?

— Mais... ici, à l'instant.

— De qui parlez-vous donc ?

— De mademoiselle Fournier.

— Mademoiselle Fournier, ma fiancée ! Qui a pu vous faire supposer cela ?

— Oh ! tout le monde sait ça depuis longtemps, monsieur le comte. C'est que, voyez-vous, dans un petit pays comme le nôtre, rien ne reste caché, et les nouvelles se répandent vite.

— Je ne le sais que trop... Voyons, que dit-on ?

— On dit que le mariage était décidé déjà... avant le départ de monsieur le comte, et maintenant que monsieur le comte est de retour, madame Fournier répète à qui veut l'entendre que la chose se fera bientôt.

— Par exemple ! s'écria Maurice, que son premier mouvement porta à l'indignation.

Mais aussitôt un trait de lumière traversa son esprit. Il n'y avait pas là seulement une vulgaire spéculation, comme il l'avait cru tout d'abord. Il comprenait tout à coup ces larmes de Claire.

— Elle m'aime, murmura-t-il, et moi qui lui ai si brutalement annoncé mon mariage ! Pauvre fille !

— Mademoiselle Claire est sans doute charmante, fit-il en se tournant vers le jardinier, mais il n'a jamais été question de mariage

entre elle et moi, et si elle s'est fait à cet égard, ainsi que sa mère, des illusions, je le regrette vivement... Quoi qu'il en soit, ce n'est pas elle que je dois épouser. Si la conversation revient, devant vous, sur ce sujet, pour couper court à tous ces propos, je vous autorise, mon ami, à dire que celle qui sera bientôt ma femme se nomme mademoiselle Rosemonde Conrad.

Il congédia d'un geste le jardinier.

Il avait besoin d'être seul ; il voulait chercher un moyen de réparer le mal qu'il venait de faire. Il comprenait quelles tortures il infligeait à Claire en lui donnant le spectacle de son bonheur, lui qui avait tant souffert jadis de savoir Rosemonde la fiancée d'un autre. S'il venait avec sa femme habiter le château, comment empêcher de fréquentes rencontres entre la nouvelle comtesse et ses voisins ? Ce serait pour mademoiselle Fournier un supplice perpétuel que Maurice voulait absolument lui épargner.

Il réfléchit longuement, puis le lendemain, après s'être assuré que monsieur et madame Fournier étaient sortis, il se rendit à la villa.

Claire, très pâle et les yeux rougis par les pleurs, se promenait lentement dans une allée du jardin. Le comte la rejoignit.

Lorsqu'elle l'aperçut, elle se troubla et fit un mouvement comme pour s'enfuir. Mais il la retint.

— Vous vous étonnez que je sois entré, vous sachant seule, dit-il. Mais c'est précisément à vous que je voulais parler, mademoiselle.

Elle le regarda avec surprise.

— Je vous ai involontairement causé du chagrin, continua-t-il doucement. Je ne vous demande pas pourquoi vous pleurez, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de vous consoler. Je vous assure que je regrette sincèrement la peine que je vous ai faite ; je comprends... je partage votre douleur. Je n'ai pas voulu partir toutefois sans venir vous faire mes adieux et j'espère, mademoiselle, que vous ne garderez pas de moi un trop mauvais souvenir.

— Vous partez ? demanda-t-elle d'une voix étranglée.

— Oui, répondit-il. Je me suis décidé à quitter le pays. Mon château... ne me convient plus. Cette vieille demeure seigneuriale... n'est pas ce qu'il me faut. Je vais mettre le domaine en vente et j'irai m'établir ailleurs... je ne sais encore où.

NANTES. — Fête aéronautique. — Le dimanche 4 septembre prochain aura lieu, sur le cours Saint-André, une grande fête aéronautique et colombophile.

Pour la première fois, à Nantes, on verra s'élever ensemble deux beaux ballons, qui seront conduits par MM. Chereau et Etourneau, aéronautes. Ce sera une véritable joute aérienne, puisque le point d'atterrissage sera fixé aux concurrents avant leur départ, et qu'un magnifique prix sera décerné à celui qui s'en rapprochera le plus et dans le plus court laps de temps.

Ces aérostats emporteront au moins 50 pigeons chacun et les lâcheront en vue de la ville de Nantes, à une très grande altitude.

Plusieurs sociétés de musique et de gymnastique ont déjà promis leur concours à cette fête.

Nous aimons à croire que les organisateurs n'ont pas choisi cette date dans un but politique. Le 4 septembre rappelle en effet de cruels souvenirs. Personne ne saurait oublier que le 4 septembre 1870, la nouvelle du désastre de Sedan jetait la consternation dans la France entière.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 18 août. — Georges-Henri Sicard, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

PROCÉDÉS DE PURIFICATION

Par ces temps de choléra menaçant il est particulièrement intéressant de connaître le meilleur moyen d'arrêter ce fléau. Le *Matin* a questionné M. Girard, chef du laboratoire municipal, à ce propos.

M. Girard dit qu'il a remis à l'étude un procédé déjà connu, mais qui n'a pas été employé d'une manière générale.

Tout le monde sait plus ou moins que les microbes ne peuvent pas vivre dans les milieux acides. Les acides libres de l'estomac détruisent les bactéries comme ils font périr les trichines. On emploie le jus de citron contre la diphtérie et le scorbut, maladies microbiennes par excellence, et, dans le traitement des maladies d'estomac, on se sert de l'acide chlorhydrique pour arrêter les fermentations de mauvaise nature.

Les recherches que je viens de diriger spécialement sur les bacilles du choléra et de la fièvre typhoïde, me permettent de confirmer ces données générales.

Un gramme d'acide chlorhydrique tartrique ou citrique, mis dans un litre d'eau contaminée, suffit à tuer tous les microbes qui s'y trouvent contenus.

C'est désormais un fait acquis dont vous pouvez affirmer la réalité absolue.

Claire comprit à quels scrupules il obéissait, et, touchée de la délicatesse de sa conduite, elle darda sur lui un regard humide et plein de reconnaissance.

— Pourtant, balbutia-t-elle, vous avez été si longtemps expatrié.

— Qu'importe! pourvu que ma mère soit heureuse, je me trouve bien partout, moi... Mais, continua-t-il, comme je compte partir dès demain, je suis forcé de vous quitter pour terminer mes préparatifs... Soyez certaine que je vous conserve au fond du cœur une vive affection et que je souhaite ardemment tous les bonheurs dont vous êtes digne... Adieu, mademoiselle.

— Adieu, murmura-t-elle, en se détournant pour cacher ses larmes.

Mais quand il se fut éloigné, elle releva la tête et le suivit des yeux aussi longtemps qu'elle put le voir. Au moment où la grille en se refermant sur le jeune homme rendit un bruit sec qui lui résonna lugubrement au cœur, il sembla à Claire que la porte, en retombant, mettait à jamais une barrière infranchissable entre elle et le bonheur.

(à suivre.)

L'acide citrique semble être le plus actif. Les Parisiens n'ont donc qu'à prendre un demi-citron, à en exprimer le jus dans un litre d'eau qu'ils veulent boire, et à laisser reposer une demi-heure environ.

Ils pourront avaler ensuite le liquide en toute sécurité, car il est désormais absolument pur.

Si, par hasard, le buveur est gêné par le petit goût aigrelet, à peine perceptible, que laisse la faible quantité de citron employée, il n'a qu'à ajouter une pincée de bicarbonate de soude. L'acide est neutralisé et l'eau reprend son goût primitif.

LE CRESSON

Cette plante si vivace, si humble, qui tapisse la surface des sources fraîches, constitue un aliment très sain et un petit médicament fort agréable. Les principes que renferme le suc dont elle abonde la font rechercher : un certain amer à qui l'on doit en partie les propriétés dépuratives du cresson, du fer, de l'iode, enfin une huile composée de sulfure et d'azote.

Le suc de cresson se mélange avec du petit lait et d'autres sucs des plantes de même famille, toniques aussi, et compose alors un excellent antiscorbutique.

En mâchant ses feuilles, l'on se raffermir les gencives et l'on évite ou guérit tous les ulcères de la bouche.

Le suc de cresson est stimulant, il est aussi dépuratif; on l'emploie en effet avec succès pour la guérison de quelques maladies de peau.

Les taches de rousseur, vilain masque flétrissant le plus gracieux visage, ne résistent point aux lotions de cette mixture : cresson mélangé à un tiers de son poids de miel et filtré dans un linge.

Le cresson réduit en poudre est un excellent légume pour les diabétiques; fraîchement écrasé, puis réduit en cataplasme, il cicatrise immédiatement toute plaie scrofuleuse et dissout glandes, tumeurs et engorgements.

C'est bien, en général, ainsi qu'on l'a baptisé, la santé du corps.

DIX BONNES CHOSES A SAVOIR

Sous ce titre, un journal américain publie le curieux assemblage suivant dédié aux ménagères.

Le sel fait trancher le lait; par conséquent, en préparant des bouillons et des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits, versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il est nécessaire.

Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine ajoutée à la lessive aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Envelopper un morceau de cire dans un chiffon; quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cette espèce de tampon puis avec un papier saupoudré de sel.

Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer sur les bois de lit, ou contre les boiseries d'une chambre.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durcies par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition nationale et fêtes à Tours

JUILLET-AOÛT 1892

A l'occasion de l'Exposition nationale et des fêtes qui ont lieu actuellement à Tours, la Compagnie d'Orléans fera délivrer exceptionnellement aux gares de Nantes, Sablé, La Suze, Le Mans, Brétigny, Malesherbes, Beaune-la-Rolande, Montargis, Gien, Saincaize, Montlucan, Guéret, Saint-Sébastien, Bersac, Limoges, Montmorillon et Poitiers, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Tours, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour Tours :

Les samedi 20 et dimanche 21 août.

Les coupons desdits billets seront valables jusqu'au lundi inclus qui suivra chaque période; toutefois, les billets délivrés les 13, 14 et 15 août seront valables jusqu'au mardi 16 août.

Ceux de ces billets qui seront pris aux gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Tours comporteront une réduction de 30 0/0 sur les prix du tarif général. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, les prix seront ceux prévus par le service spécial G. V. n° 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 3 0/0.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Un Dimanche à Paris

Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 21 août.

Ce train partira dans la soirée du 20 août. Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 21 au 22 août.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de :

Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtelleraul, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-sur-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 20 août.

PILULES SUISSES!

Le médicament le plus populaire de France.

EXCUSES

AUX DAMES DE SAUMUR

Par les Magasins Généraux du Tissu, installés provisoirement rue d'Orléans, 18, ancienne maison Mezme frères.

L'affluence considérable de Dames qui ont bien voulu nous honorer de leur visite pendant les premiers jours de vente, a produit dans nos Magasins un encombrement tel que la plupart de nos clientes n'ont pu être servies. Nous leur adressons toutes nos excuses et nous sommes heureux de les informer que les mesures nécessaires sont prises pour satisfaire tout le monde.

NOUVEAUX ARRIVAGES

de nouvelles marchandises destinées à remplacer les articles épuisés les premiers jours de vente :

Mouchoirs ourlés à vignettes.....	0 05
Serviettes nids d'abeilles.....	0 10
Indiennes pour robes.....	0 45
Calicot schirting pour lingerie.....	0 20
Toile torchon, belle qualité.....	0 25
Guipure pour rideaux.....	0 15
Cretonnes pour ameublement.....	0 45
Tapis de table, 130 sur 130.....	0 95
Draperies pour complets hommes.....	3 90
Gilets de flanelle confectionnés.....	1 45
Toile fil pour chemises.....	0 50
Toile pour draps, sans couture, largeur 2 ^m 50, pur fil.....	2 95

AFFAIRES HORS LIGNE

Flanelle pure laine décatie.....	0 85
Chemises hommes, garnitures toile.....	1 95
Brocart de Bonbaix pour rideaux.....	0 95
Taies d'oreillers initiales brodées.....	0 78
Mérinos pure laine, grande largeur.....	1 10
Dessous de lampes lamés or.....	0 15
Carpettes moquette petit point, dessins persans et Smyrne, 2 ^m sur 3 ^m	39 75

Choix considérable en toiles, tapis, draperies, couvertures, couvre-pieds, rideaux, cachemires, flanelles, portières, lingerie, mouchoirs, cotonnades, nouveautés pour robes, toiles cirées, carpettes, etc., etc., vendus au prix de l'estimation.

Nous rappelons aux Dames que les Magasins Généraux du Tissu possèdent tous les articles annoncés, contrairement à ce qui se passe souvent dans d'autres déballages. Leur système est de vendre entièrement de confiance et absolument bon marché.

Cette mise en vente exceptionnelle ne durera que quelques jours; aussi, bien prendre l'adresse :

Rue d'Orléans, 18

(dans les locaux de l'ancienne maison Mezme frères.)

Pour cause d'inventaire, mise en vente de toutes les fins de pièces et coupons avec un rabais de 50 pour 100.

Dernières Nouvelles

Paris, 20 août, 12 h. 50 soir.

Le *Petit Journal* annonce la disparition d'un envoi de cartouches Lebel non parvenu à sa destination. Le ministre de la guerre ne sait rien à ce sujet.

Les grévistes de Carmanx ont décidé de continuer la grève. Des mesures sont prises pour préserver les mines.

HAVAS.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.



Application à SAUMUR, hôtel de la Paix, Jeudi 25 Août.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

Le Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est l'ALCOOL de MENTHE **RICQLÈS**

Recommandé contre les moindres malaises. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif. PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS. Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 1.50 le litre

Montpellier 45 — ... 1.75 —

Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :

Bonification de 10 c. par litre.

PABL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, rue de Bordeaux, 64.

VENTE

Après décès

Le LUNDI 22 AOUT 1892, à 1 heure du soir, à Saumur, rue de la Croix-Verte, 54.

Il sera procédé, par le ministère de M^e FERRIÈRE, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. JEAN BAUFASTE.

Il sera vendu :

Bois de lit, bahut, tables, chaises, litige, literie, effet d'habillement, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et autres objets.
Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e BRUNEAU, notaire à Bauné (Maine-et-Loire).

A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DE L'ÉPINIÈRE

Sise à proximité du bourg de Bauné, à 4,800 mètres d'une station du chemin de fer d'Angers à Noyant, et à 18 kilomètres d'Angers, comprenant : grande Maison d'habitation, Pavillons, Orangerie, Serre, Remises pour six voitures, Écuries pour huit chevaux, Sellerie, Baanderie, Pressoir, Celliers.

JOLI PARC

Avec de très beaux arbres, Bosquets, Jardin potager, Vignes, Prés. Le tout, d'une contenance de 7 hectares, entouré de murs.

S'adresser, pour visiter, à l'Épinière, et, pour tous renseignements et traiter, audit M^e BRUNEAU, notaire.

A LOUER MAISON NEUVE

Avec ou sans écurie

Place du Port-Saint-Nicolas, 3.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie, 21.

A AFFERMER La Métairie du Bois-Barré

Située commune de Forges, près Doué-la-Fontaine, Comprenant : Bâtiments d'exploitation et d'habitation, et quarante-cinq hectares de terres labourables et vignes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. CESBRON, expert à Doué.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

UN CLOS

D'une contenance de 70 ares Avec Maison, Pressoir, Pompe et Bassin, Situé au Pont-Fouchard. S'adresser à M^{me} V^e COURBALEAU.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande de suite un *clerc* pouvant faire actes courants.

MAISON

Rue du Portail-Louis, n° 4, A LOUER POUR LA SAINT-JEAN 1893.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (542)

A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPÈLINA SAINT-JOSEPH.

Changement de Domicile

M. GOUBIN-CHALOT, plâtrier, autrefois rue Nationale, vient de transférer son domicile rue de l'Abattoir, 17.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND 12 PAGES IN-4^e

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER



SOCIÉTÉ

DES HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts : « La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

MAISON IMBERT FILS

Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38

Spécialité d'HUILE D'OLIVE Vierge extra

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 Le 1/2 flacon... 1 fr. 50

Verres repris à 30 centimes Verres repris à 20 centimes

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier

En bonbonne de 3 kilog... le demi-kilog... 1 fr. 20
— de 5 kilog... 1 fr. 10
— de 10 kilog... 1 fr.

MODÈLES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES

Les emballages sont repris aux prix facturés



Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

CHEMINS DE FER 1^{er} Juillet 1892

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 23
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53
Noyant-Méon	11 20		1 3	2 8	7 40	1 15		5 56
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6
Vernantes	11 43			3 30	8			6 16
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26
Vivry	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12
(départ)	12 25	3 31		4 11	8 32			6 50
Nantilly (départ)	12 32	3 37		4 23	8 43			7 2
Chacé-Yarrains	12 38	3 47		4 29	8 49			7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	3 51		4 37	8 56			7 16
Montreuil-Bellay	1 28	3 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40
Thouars	2 2	3 10	2 44	5 10	9 22	2 32	3 19	8 24
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Expr.		Expr.		
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Bordeaux					5 40		8 25		12 30	3 40			
Saintes					7 12	9 9	11 40		4 55	7 14			
Niort			5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23	7 48	9 15		
Thouars			8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18	
Montreuil-Bellay			9 40	6 56			1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40
Brézé-Saint-Cyr			9 59	7 17				2 53	5 18	6 3	9 36		
Chacé-Yarrains			10 11	7 26				3	5 25		9 41		
Nantilly (arrivée)			10 16	7 31				3 5	6 14				
SAUMUR (Etat)													
(arrivée)			10 23	7 46				3 16	6 26	9 55			
(départ)				7 25	11 5			2 54	6 5				
Nantilly (départ)				7 36	11 15			3 6	6 16				
SAUMUR (Orl.)													
(arrivée)			7 47	11 23	4 34	3 14	5 39	6 24		11	12	7	
(départ)			7 57	11 35	4 39	3 18	6 29			11	7	16	
Vivry			8 11	11 49		3 30	5 57	6 43					
Blou			8 20	11 58		3 36	6 6	6 52					
Vernantes			8 33	12 11		3 49	6 19	7 6					
Linières-Bouton			8 46	12 23		4	6 31	7 18					
Noyant-Méon			9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31			11 14		
Montreuil-Bellay			10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48			12 33	1 30	
Thouars					5 56	9 46	12 4	12 45			3 33	4 30	
Niort					7 30	11 20	2 27	3 5			5 10	6 15	
Saintes													
Bordeaux													

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			STATIONS	Omn.		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers			6 5	6 45	12 53	7 25		
Montreuil			7 41	10 47	2 34	8 52		
Loudun			8 42	1 39	3 56	9 36		
Montreuil (arr.)			9 19	2 14	4 35	10 15		
— (dép.)			6 50	9 27	4 5	8 10	29	le Vaudelnay
le Vaudelnay			7 2	9 29	4 30	5 19	10 50	Montreuil (arr.)
Baugé			7 14	9 51	4 53	5 30	11 1	— (dép.)
Doué			7 22	9 58	5 13	5 38	11 8	Loudun
Martigné			7 45	10 20	6 33	5 48	11 28	Montreuil
Angers			9 12	11 45	9 12	7 22	12 29	Poitiers

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.		Omn.	
	matin	soir								
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15					
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54					
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23					
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31					
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43					
Montreuil (arr.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54					
— (dép.)	7 38		1 31	2 21	9 22					
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13					
Montreuil	8 56		6 10	3 43	10 44					
Poitiers	10 33		6 22	3 52	12 8					

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.			Expr.			Omn.			Expr.			Direct.			mixte		
	1																	